COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 14 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 14 septembre, le Conseil Municipal de Normanville dûment convoqué le 7 septembre 2021, s'est réuni en session ordinaire à l'Escale sous la Présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

Considérant que la situation sanitaire actuelle ne permet pas de tenir le conseil municipal dans la salle du conseil municipal de l'ESCALE, le conseil municipal est délocalisé à la salle de l'ESCALE à Normanville afin de respecter les recommandations du ministère des solidarités de la santé et, plus particulièrement, le respect de la distance de sécurité, cette délocalisation ayant fait l'objet d'une demande préalable auprès de la Préfecture de l'Eure et ayant été acceptée par celle-ci.

ETAIENT PRESENTS

Monsieur Philippe VIVIER
Monsieur Arnaud MABIRE
Monsieur Jean-Luc DEPAUW
Monsieur Dimitri DUREL
Monsieur Ludovic FRIARD
Madame Aurélia MAUBOUSSIN
Monsieur Jean-Pascal RUIZ
Madame Anne HEURTAUX
Madame Stéphanie LOURETTE
Madame Marie-Noëlle LE MEILLEUR
Madame Nadège URBANSKI
Monsieur Daniel GALLIE
Madame Michèle LE ROUX

ETAIENT ASBSENTS EXCUSES

Monsieur Jean-Pierre COLLAS – Pouvoir à Michèle LE ROUX
Madame Claudine COUVRAT – Pouvoir à Aurélia MAUBOUSSIN

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents ou représentés : 15
Nombre de membres votants : 15

La séance est ouverte à 18 h

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu du 24 juin 2021 est adopté à l'unanimité.

TRAVAUX

► Cour d'école du Groupe scolaire

Les peintures au sol du groupe scolaire ont été effectuées par la Signalisation Routière à titre gratuit le 1er septembre 2021. Les élus remercient l'entreprise.

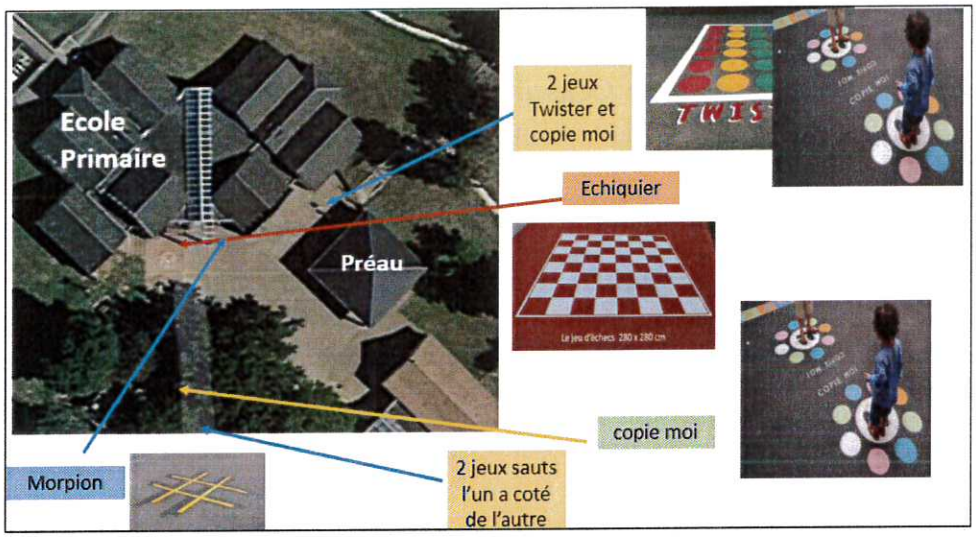

► Arrêt bus Rues Robichon/Quinconces

Monsieur DUREL signale qu'une flaque d'eau se crée lorsqu'il pleut. Il faut contacter l'entreprise à ce sujet.

► Terrain multisports – Fissures du sol

Toujours fissuré malgré l'intervention en juin dernier, le dossier est en cours avec Cad'En, le maître d'œuvre.

► Allée de l'Escale

L'entreprise doit intervenir à compter du 6 septembre 2021.

► Chemin d'accès Mairie-Escale-Kiosque

L'entreprise intervient début septembre 2021

► Aire de jeux Groupe scolaire
Déplacement du jeux de l'école primaire à l'école maternelle & achat d'un nouveau jeux pour la cour de l'école primaire. Devis en cours pour le budget 2022.

► Alarme Eglise et Atelier : Devis en cours

► Aménagement des Berges Saint-Gaud
Proposition d'études - UPTopie & CONFLUENCES – (Le coût de l'étude à 93 625 €). Le projet n'est pas adapté à la commune de Normanville. Avis défavorable

► Portail Berges Saint-Gaud (Rue de l'Iton)

Réfection le 19 juin 2021

Il convient de remettre les panneaux qui ont été retités par Evreux Portes de Normandie lors des travaux.

► ANPER projet Bacs à rives – Avis défavorable

► Groupe scolaire – Plantation d'un chêne sur l'Arborétum – Prévoir la plantation en novembre et prendre contact avec Monsieur LEMERCIER pour un devis.
L'arbre sera planté par CM2 de 2020-2021. Une invitation sera envoyée aux collégiens.

► Mesures CO2 Groupe Scolaire NHC-PRO

Présentation d'un devis de l'entreprise NHC-PRO et des résultats du test par Arnaud MABIRE
Le test est concluant. Les membres du conseil municipal donnent un accord de principe dans l'attente d'un autre devis.

DELIBERATIONS

DB2021.042 - Titres de non-Valeur

Numéro de pièce	Nom débiteur	Montant
2017 T-703400000042	DUVAL	8,95 €
2017 T-70340000004248	GOUSABDIER WURSTEIN	2,35 €
2017 T-70340000004253	LAGRENE REINHART	2,35 €
2017 T-70340000004257	WISS WURTEN	2,35 €

Malgré les relances de la Commune de Normanville et un montant inférieur au seuil de poursuite par la Trésorerie d'Evreux Municipale.

Le conseil municipal décide d'admettre des titres en non-valeur

DB2021.043 - Adhésion au Contrat Groupe d'Assurance Statutaire du CDG de l'Eure

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code des Assurances ;
VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et notamment son article 26 alinéa 2 ;

VU le décret n°86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 alinéa 2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux,
VU le Code de la Commande Publique.
VU la délibération du Conseil d'Administration du CDG en date du ***10/12/2020*** approuvant le renouvellement du contrat groupe selon la procédure négociée ;
VU la délibération du Conseil d'Administration du CDG en date du ***24/06/2021***, autorisant le Président du CDG à signer le marché avec le candidat ***SOFAXIS***;
VU la délibération du Conseil Municipal DB2020.063 en date du 17 décembre 2020 proposant de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le Centre de Gestion a lancé ;
VU l'exposé du Maire ;

CONSIDERANT la nécessité de conclure un contrat d'assurance statutaire ;
CONSIDERANT que ce contrat doit être soumis au Code de la Commande Publique ;

Le Conseil Municipal de Normanville après en avoir délibéré,

DECIDE d'adhérer à compter du 1er Janvier 2022 au contrat d'assurance groupe (2022-2025) et jusqu'au 31 décembre 2025 aux conditions suivantes :

Proposition d'assurance pour les agents CNRACL

❒pour les risques (Décès, accident du travail, longue maladie/longue durée, maternité, maladie ordinaire) avec une franchise de 15 Jours fermes par arrêt en maladie ordinaire, au taux de 6,40 % de la masse salariale assurée (frais du CDG exclus)

Et / ou

Proposition d'assurance pour les agents IRCANTEC

Pour tous les risques avec une franchise de 15 jours fixes sur le risque de maladie ordinaire au taux de 1,10 % de la masse salariale assurée (frais du CDG exclus)

☒OUI
❒NON

L'assiette de cotisation est composée du Traitement Brut Indiciaire auquel s'ajoute(nt) :

En Option	CNRACL	IRCANTEC
Nouvelle Bonification Indiciaire	❒ OUI ❒ NON	❒ OUI ❒ NON
Indemnité de Résidence	❒ OUI ❒ NON	❒ OUI ❒ NON
Supplément Familial de traitement	❒ OUI ❒ NON	❒ OUI ❒ NON
Régime Indemnitaire	❒ OUI ❒ NON	❒ OUI ❒ NON
Charges Patronales	❒ OUI ❒ NON	❒ OUI ❒ NON

Et à cette fin,

AUTORISE Le Maire à signer les documents contractuels en résultant.
PREND ACTE que la Collectivité adhérente pourra quitter le contrat groupe chaque année sous réserve du respect du délai de préavis de six mois.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

DB2021.044 – Convention d'adhésion au service médecine du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure

Monsieur le Maire expose que la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, article 25 (2ème et 4ème alinéas) autorise les Centres de Gestion à passer des conventions pour l'exercice de missions **facultatives**. Un service Médecine est proposé aux collectivités et établissements. Une convention portant sur les modalités d'exercice de la mission afférente doit être établie. Elle sera mise en œuvre dès signature par les parties.

Le tarif est fixé à 65 €uros la visite.

Le conseil municipal de Normanville :

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec le Centre de Gestion de l'Eure et ce, conformément à l'exemplaire exposé ci-après

Autoriser Monsieur le Maire à procéder à toutes formalités afférentes

---

DB2021.045 - Participation communale Transurbain Ligne T5 - 2021/2022

La commune de Normanville participe à l'abonnement du Transurbain pour la ligne T5 pour les administrés de la commune à hauteur de 50 % pour l'année scolaire 2021/2022.

Il convient de préciser, que cette participation est valable pour des abonnements annuels uniquement.

Le bénéficiaire ne devra pas cumuler d'autres participations (notamment employeur).

Le bénéficiaire devra remplir un formulaire de remboursement, fournir un justificatif de domicile et la facture annuelle.

DB2021.046 - Remboursement MMA – Sinistre allée de la Poterne

Le Conseil Municipal accepte l'encaissement du chèque 01011000 de MMA IARD de 1 482 € en règlement du sinistre du 28 avril 2021, Allée de la Poterne à Normanville.

DB2021.047 – DM8 – Défibrillateur Salle des Fêtes

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	1 842.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	1 842.00 €	
D 023 : Virement section investissement		1 842.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'Investis.		1 842.00 €
D 2188 : Salle d'activités SDF		1 842.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		1 842.00 €
R 021 : Virement de la section de fonct		1 842.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		1 842.00 €

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2021.048 – DM9 - Chaises et Banc Groupe Scolaire Rentrée 2021

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	797.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	797.00 €	
D 023 : Virement section investissement		797.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		797.00 €
D 2188 : GROUPE SCOLAIRE		797.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		797.00 €
R 021 : Virement de la section de fonct		797.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		797.00 €

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2021.049 – DM10 - Table forestière Berges Saint-Gaud

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	1 237.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	1 237.00 €	
D 023 : Virement section investissement		1 237.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		1 237.00 €
D 2158 : BERGES DE SAINT GAUD		1 237.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		1 237.00 €
R 021 : Virement de la section de fonct		1 237.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		1 237.00 €

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2021.050 - Prix concours photos 2021

Les photographies étaient exposées à l'Escale (bibliothèque).

Prix public ➢ 80 €uros

Lauréat : Françoise CHAMPION

Prix Conseil Municipal ➢ 80 €uros

Lauréat : Dominique SAINTY

Jeune de -16 ans Prix public & Prix Conseil Municipal ➢ 80 €uros

(1 participant)

Lauréat : Noa PRUVOST

Les prix seront remis sous forme de carte cadeaux chez Cultura.

DB2021.051 - Arborétum – Tranchée pour arrosage

Les membres du Conseil Municipal donnent un avis favorable au devis de la SBTP – Sébastien BLIN et ouvrent les crédits nécessaires :

- SBTP - BLIN
  - Montant HT : 6 850,00 €uros
  - Montant TTC : 8 220,00 €uros
- Sollicitent une subvention auprès :
  - D'Evreux Portes de Normandie au titre des Fonds de concours

---

DB2021.052 – DM11 – Tranchée Arborétum

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	8 220.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	**8 220.00 €**	
D 023 : Virement section investissement		8 220.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		**8 220.00 €**
D 2128 : BIBLIOTHEQUE		8 220.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		**8 220.00 €**
R 021 : Virement de la section de fonct		8 220.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		**8 220.00 €**

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2021.053 - Pompe à chaleur Salle des fêtes

Lors des travaux d'enfouissement des réseaux, route de la vallée, la pompe à chaleur de la salle des fêtes a été endommagée.
Le sinistre du 17 mars 2021 a été déclaré auprès de notre assureur.
A ce jour, l'expert propose un montant de 11 572,80 €uros pour ce sinistre.

Les membres du Conseil Municipal donnent un avis favorable au devis de la Société PROSSAIR et ouvrent les crédits nécessaires

- PROSSAIR – Devis 2965C
  - Montant HT : 16 500,00 €uros
  - Montant TTC : 19 800,00 €uros

DB2021.054 – DM12 – Pompe à Chaleur Salle des Fêtes

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	19 800.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	**19 800.00 €**	
D 023 : Virement section investissement		19 800.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		**19 800.00 €**
D 21318 : Salle d'activités SDF		19 800.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		**19 800.00 €**
R 021 : Virement de la section de fonct		19 800.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		**19 800.00 €**

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2021.055 - Mise à disposition du référent signalement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure

Les membres du conseil municipal de Normanville souhaitent adhérer à l'offre de service « référent signalement » du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Délibération adoptée à l'unanimité

COMPTES RENDUS

Commissions EPN

Commission 1 : ATTRACTIVITE
Attractivité économique– Tourisme - Enseignement supérieur & Recherche - Développement des usages numériques – Aménagement du territoire – Mobilités – Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie – Lutte contre les nuisances sonores et la pollution de l'air
Commission 2 : EAU
Eau et assainissement – Grand Cycle de l'Eau – Biodiversité
Commission 3 : EQUILIBRE TERRITORIAL
Equilibre territorial et social de l'habitat - Politique de la ville — CISPD - Cohésion sociale – Emploi –Petite enfance – Accueil des gens du voyage – Fourrière animale
Commission 4 : VOIRIE/GESTION DES DECHETS
Voirie – Stationnement - Gestion des déchets - Propreté
Commission 5 : FINANCES
Finances – Grand équipements

- SIEGE Compte rendu réunion méthanisation à Emalleville du 18 juin 2021
- EPN – PLUi Procédure de modification 1 – Proposition d'approbation le 9 septembre 2021,
- Conseil d'école juin 2021 – Compte-rendu
- EPN - Pré projet EPN sécurité et prévention de la délinquance envoi aux maires,
- EPN - PPGD - atelier du 29 juin - compte-rendu,
- EPN - CURSUS Compte-rendu du Comité d'Agrément du 8 juin 2021,
- EPN - Compte rendu du Conseil communautaire du 29 juin 2021,

- EPN Procès-verbal de la 1ère Commission du 1er juin 2021,
- Département de l'Eure - Schéma départemental des véloroutes voies vertes - Compte- rendu de la réunion du 25 mai 2021
- EPN - PV Commission 5 du 10 juin 2021,
- EPN - Relevé décisions 4ème commission du 16 juin 2021.

COURRIER DU MAIRE

- CORNU Françoise - Réclamation vitesse voitures route de la vallée

Vu la vitesse excessive sur cette route départementale et le manque de visibilité, les élus décident de mettre une ligne blanche pour interdire les dépassements. Il convient de demander un devis et de le transmettre au Département pour établir une convention de mandat,

- LOUTREL – Demande pour peindre une fresque sur le mur du terrain de tennis, rue du Stade, Avis favorable sous réserve de proposer les dessins en amont pour une validation du conseil municipal,
- FREE - Mise en service de la 4G,
- EPN - Constitution des dossiers de commissionnement gardes particuliers – Dossier reporté au conseil municipal d'octobre 2021,
- EPN - Réouverture de l'aire d'accueil de Guichainville,
- EPN - Délégation de compétence – ADS – Les dossiers simples d'urbanisme seront instruits directement par la commune.

QUESTIONS ET SUJETS DIVERS

- Groupe scolaire – Vu l'augmentation des enfants sur l'année 2021-2022. Il convient de faire appel à une agence d'intérim pour de la surveillance cantine et garderie, soit 3 heures par jour. Il convient d'ouvrir un poste d'adjoint technique territorial au prochain conseil municipal pour un contrat à durée déterminée renouvelable dans un premier temps.

- « Cabane Etape » - Plus de location sur le mois d'août.

Article « Je loue ma cabane »

https://www.facebook.com/groups/tusaisquetuviensdevreux/permalink/2987526281512518/?sfns n=scwspmo&ref=share

- Conseils municipaux – 2ème semestre 2021 – 20 h 30

12 octobre 2021 – 18 novembre 2021 – 16 décembre 2021

- Nuit des Etoiles 2021,

- Le Voyag'Eure du 26 au 28 août 2021

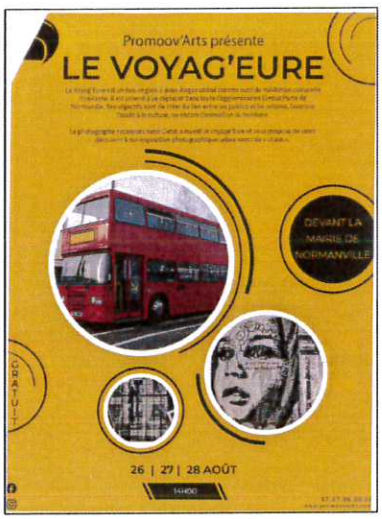

Le bus anglais est tombé en panne, l'exposition a donc eu lieu dans la salle du conseil de Normanville. Une dizaine de visiteur pour cette expositon « Chaos » de Yann Cielat

Réalisation un clip

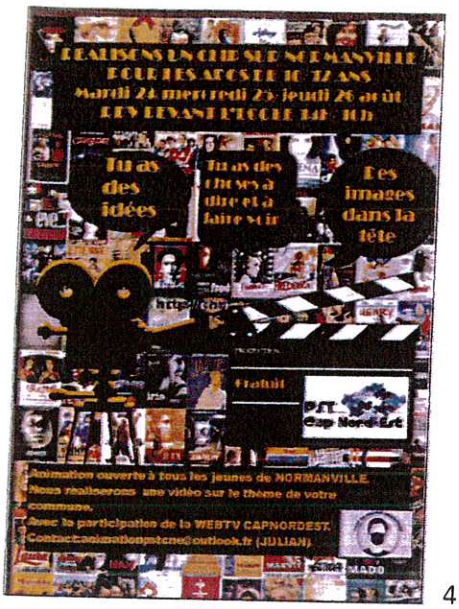

4 adolescents ont participé au clip .

- YOGA – Dissolution de l'association.

Prochain Conseil Municipal MARDI 12 OCTOBRE 2021
ONT SIGNE LE REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS :